

LE FONTANILOIS

AVRIL 2021



TRAVAUX
NOTRE COEUR DE VILLAGE
PREND UN NOUVEAU VISAGE

DOSSIER
EXTENSION DU GROUPE
SCOLAIRE, ÇA SE CONCRÉTISE !

MARCHÉ
À LA RENCONTRE DES
COMMERÇANTS DU MARCHÉ



ville-fontanil.fr



facebook.com/VilleFontanil



le Fontanil
Cornillon

Devenez acteur de votre sûreté !

La commune a engagé une démarche avec la gendarmerie afin de mettre en œuvre le dispositif « participation citoyenne », encadré par la signature d'un protocole, par le Préfet, le Maire et les Forces de Sécurité de l'Etat.

Cette démarche encadrée et responsable vient conforter les moyens de sécurité publique existants.

Quel est le rôle du « voisin vigilant » ?

Basé sur le volontariat, le citoyen est désigné « voisin vigilant » après avoir été informé clairement de son rôle par la gendarmerie et signé un « engagement » sur ses missions et ses limites.

- Posture de vigilance accrue à l'égard des comportements suspects ou inhabituels aux abords de son habitat ou ceux de ses voisins
- Comportement préventif sur son lieu de vie tout en sensibilisant aux bonnes pratiques
- Réflexe du signalement pour aviser l'autorité compétente

Le voisin vigilant doit agir dans le respect des libertés individuelles, avec interdiction absolue d'avoir une initiative personnelle visant à se substituer aux missions des forces de l'ordre ou du maire ;



AVANTAGES DU DISPOSITIF

Accroître la réactivité des forces de sécurité

Améliorer l'efficacité de la prévention de proximité par la dissuasion

Rassurer la population

Renforcer le contact, la cohérence et les échanges au sein d'un lieu de vie

Dynamiser les solidarités de voisinage

Si vous souhaitez vous investir, nous vous invitons à adresser votre candidature à contact@ville-fontanil.fr

LES COUPS DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE



BANDE-DESSINÉE ADULTE
« L'Arabe du futur »
5^e tome, de Riad Sattouf

L'Arabe du futur est une série best-seller en six tomes, écrite et dessinée par Riad Sattouf. Sous-titrée « Une jeunesse au Moyen-Orient », elle raconte l'enfance et l'adolescence de l'auteur, fils aîné d'une mère française et d'un père syrien. L'histoire nous mène de la Libye du colonel Kadhafi à la Syrie d'Hafez Al-Assad en passant par la Bretagne, de Rennes au cap Fréhel. Dans ce cinquième tome (1992-1994), Riad Sattouf raconte son adolescence.



DOCUMENTAIRE JEUNESSE
« Anatomicum »
de Katy Wiedemann et Jennifer Z Paxton

Un cœur qui bat, les cellules de la peau qui poussent, une pensée qui apparaît... Rien de plus naturel, et pourtant quels incroyables phénomènes du quotidien ! À quoi ressemble le corps humain vu de l'intérieur ? Comment les milliers d'éléments qui le composent travaillent-ils ensemble ? Comment le corps se transforme-t-il au fur et à mesure qu'il grandit ? Comment naît la vie ? Ce beau livre nous fait découvrir cette fascinante aventure à laquelle nous participons à chaque instant sans nous en rendre compte. Organes, tissus, muscles, os, cellules... Tous les mystères du corps sont révélés grâce aux textes précis et passionnants du Dr Jennifer Z Paxton, et détaillés dans les superbes planches de Katy Wiedemann. Bienvenue dans l'Anatomicum !

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MÉDIATHÈQUE
LES 13 ET 14 AVRIL

ÉDITO



L'importance de la culture dans le contexte sanitaire actuel est primordiale : pour se divertir, pour s'évader.

Tandis que le contexte pèse sur le moral de certains d'entre nous, nous mettons tout en œuvre pour que la culture perdure au Fontanil-Cornillon.

- L'association Alpes Concert propose des concerts en live gratuits par vidéo. N'hésitez pas à vous renseigner sur la page Facebook d'Alpes Concerts
- La médiathèque est ouverte aux horaires habituels pour assouvir vos envies d'évasion par la lecture
- Les cours à Fontamusique continuent : en présentiel pour les plus jeunes et à distance pour les autres.
- L'exposition de l'édition 2020 du concours « objectif photos » se promène à travers le village. Vous pouvez la retrouver en ce moment rue Simone Veil

C'est aussi le printemps et avec le retour des beaux jours, l'occasion de découvrir ou de redécouvrir nos nombreuses sculptures et œuvres dans la rue ainsi que les livres-chevalets qui ponctuent les promenades en les agrémentant de parenthèses culturelles.

N'oubliez pas de participer au concours objectif photos 2021 sur le thème « Une nature gourmande et colorée ». A vos appareils !

Bien à vous,
Stéphane Dupont-Ferrier

Maire du Fontanil-Cornillon

SOMMAIRE

4- 16
ACTUALITÉS

17-19
INFOS
PRATIQUES



ville-fontanil.fr



[@VilleFontanil](https://www.facebook.com/VilleFontanil)

Le Fontanilois - Publication mensuelle
Directeur de la publication : Stéphane Dupont-Ferrier
Rédacteur en chef : Chloé Lafort
Conception graphique : Laurent Gataleta
Crédit photo : Mairie du Fontanil-Cornillon, IFAC
Imprimé en France par Coquand Imprimeur.
Tirage à 1 800 exemplaires.



TRAVAUX AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLAGE

Notre coeur de village prend un nouveau visage

Les travaux de réaménagement du centre-village vont bon train. Découvrez le chantier en photos et rendez-vous dans le prochain numéro pour une présentation de notre nouveau cœur de village.



VOS COMMERCES SONT OUVERTS !

Pendant les travaux, les commerçants du centre village sont ouverts, avec les restrictions sanitaires en vigueur, notamment pour les restaurants. Toutes les mesures sont prises pour que les commerces soient accessibles et les cheminements sécurisés dans cette zone de chantier.

ENVIRONNEMENT RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

Travaux de rénovation énergétique avec le dispositif Mur|Mur 2

Isoler votre logement, c'est réaliser des économies d'énergie et améliorer votre confort. Grenoble-Alpes Métropole vous aide dans vos travaux de rénovation énergétique avec le dispositif Mur|Mur 2.

Propriétaires d'une maison individuelle ou en copropriété, des dispositifs existent pour vous accompagner dans vos démarches. Appelez vite votre conseiller Mur|Mur 2 au 04 76 00 19 09 ou renseignez-vous sur alec-grenoble.org

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires d'une maison individuelle dont la construction est achevée depuis plus de 2 ans sont éligibles. Le logement doit être utilisé comme résidence principale. Les montants d'aides sont déterminés en fonction du niveau de ressources et du nombre de personnes composant le ménage.

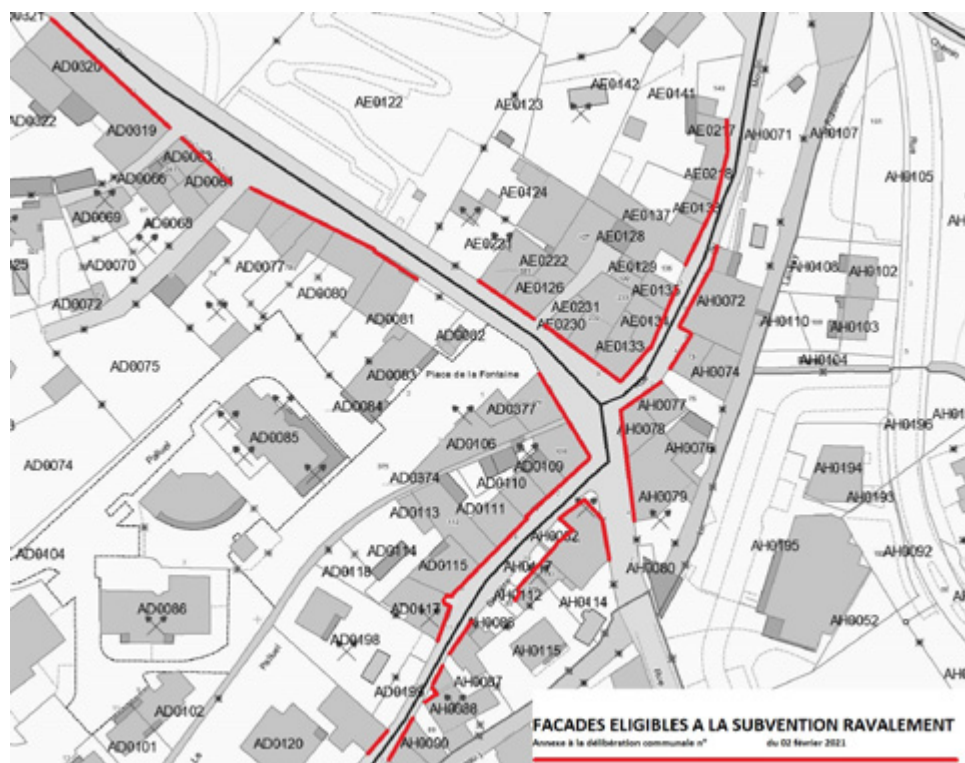
Ravalement de façades : 31 000 € de subventions versées en 10 ans

Depuis 1989, la Commune mène une politique d'aide au ravalement de façades dans le cadre de l'embellissement du village et de la préservation de la qualité de vie. Cette aide concerne uniquement la zone ancienne du centre du village pour la commune du Fontanil-Cornillon (cf plan).

Le montant de la subvention communale est de 35 % du coût des travaux éligibles à la subvention, dans les limites du coût T.T.C. suivantes :

- 42 €/m² pour la réfection complète des enduits de façades
- 17€/m² pour un simple nettoyage et réfection des peintures

La subvention est fixée après vérification des devis d'entreprises vis-à-vis des prescriptions établies. Elle est payée sur visa de l'architecte après vérification des factures acquittées et de la conformité des travaux. La subvention est plafonnée à 2 000 € pour toute demande déposée par le propriétaire ou le représentant de la copropriété. Dans un souci de qualité et d'homogénéité des façades du cœur du village, le périmètre a été précisé par délibération du conseil municipal le 2 février 2021.



4

BONNES RAISONS D'ISOLER VOTRE MAISON

Diminuer votre facture d'énergie

selon l'ampleur du projet, vous obtiendrez de 25% à 60% d'économie de chauffage.

Valoriser votre bien immobilier

vos investissements dans la rénovation facilitera la vente ou la location de votre maison.

Améliorer votre confort

en hiver comme en été.

Réduire vos émissions de CO₂

vous lutterez contre le réchauffement climatique et participerez à l'amélioration de la qualité de l'air.



ATRIUM APÉRO-CONCERT LIVE FACEBOOK

L'Atrium en live !

Malgré sa fermeture au public l'Atrium n'est pas inactif ! Il accueille régulièrement des résidences d'artistes, des répétitions, comme autorisé, afin de soutenir la création et encourager la préparation de futurs spectacles et représentations.

Une fois par mois, un apéro-concert en live sur la plateforme facebook est organisé par « à la santé de Django », le jazz manouche enchante vos vendredi soir.

Retrouvez les prochains apéro-concert sur la Page facebook « à la santé de Django », à 19h, les vendredi : 30 avril, 28 mai, 25 juin.
www.facebook.com/alasantededjango



MUSIQUE VOUS AIMEZ CHANTER

La Compagnie Vocale recrute des choristes

Vous aimez chanter et avez envie d'intégrer un groupe, de vous produire avec un encadrement professionnel (musiciens, techniciens son et lumière) et de la mise en scène ?

Notre prochain projet « Voyage » vous concerne.

Spectacle autour des chansons de Christophe Maé, Iggit, Trénet, Maître Gims, Sting, Sardou, Zaz, Boulevard des Airs... Entre autres.

Arrangements en Jazz, Rock, Métal... mais pas que par un jeune compositeur grenoblois.

RECRUTEMENT CHORISTES SUR AUDITIONS

Inscription jusqu'au 15 avril 2021

Démarrage des auditions : Avril/Mai 2021.

ATTENTION : Il ne reste que très peu de places dans les pupitres alto et sopranes. Manquent des ténors et basses.

Vous voulez des précisions sur ce projet ?

Vous avez envie de nous rejoindre ?

Toutes les informations sur le site : lacompanievocale.fr

Vous souhaitez nous contacter : lacompanievocale@gmail.com

SANTÉ COVID

Masques : Protégez-vous et protégez les autres !

Le port du masque est une mesure de protection essentielle, notamment en milieu fermé ou lorsqu'il y a une forte densité de population (marché, rue fréquentée...). En complément des gestes barrières (lavage des mains, distanciation physique), c'est le masque qui filtre les gouttelettes issues des éternuements, de la toux, voire d'une discussion prolongée.



À L'INTÉRIEUR

Depuis septembre dernier, le port du masque est obligatoire à l'intérieur de tous les lieux publics et est fortement recommandé à domicile lorsque vous recevez des amis ou de la famille. Le respect des gestes barrières doit être permanent !



EN EXTÉRIEUR DANS LES GRANDES COMMUNES

En Isère, à ce jour, le port du masque est obligatoire en extérieur dans toutes les **communes de + 2000 habitants**. Ainsi, le port du masque est obligatoire dans tout l'espace public de la commune du Fontanil-Cornillon et de nos plus proches voisins, Voreppe et Saint-Egrève.

Cette mesure s'applique dans l'ensemble du département de l'Isère pour toutes les personnes de plus d'onze ans. Le non-respect de cette obligation est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4^{ème} classe soit 135 euros et, en cas de récidive dans les 15 jours, d'une amende prévue pour les contraventions de 5^{ème} classe soit 1500 euros.

AU-DELÀ DU SEUL PORT DU MASQUE, IL EN VA DE LA RESPONSABILITÉ DE TOUS DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES.

TRAVAUX UN DORTOIR POUR LES PETITS

VIVE LA SIESTE!

Les travaux de création d'un nouveau dortoir à Claretière permettant d'accueillir les plus jeunes au centre de loisirs s'achèvent. Les enfants découvriront cet espace dès les prochaines vacances pour profiter pleinement de leur sieste et de leur temps calme dans des espaces adaptés aux effectifs croissants.

**MESSAGE****JEAN REYNAUD**

Adjoint chargé de l'action éducative, de la jeunesse et de la vie associative

« Au vu des effectifs en hausse, la municipalité a tenu à réaliser dans les meilleurs délais une extension du dortoir existant. Nous avons profité des travaux pour réaliser un rafraîchissement du dortoir existant et de la salle d'activités des 3-4 ans. C'est une grande fierté de proposer à nos jeunes enfants un tel centre de loisirs, des locaux adaptés, un environnement naturel préservé et un accueil de grande qualité grâce au travail de l'IFAC, de son équipe d'animateurs, coordonnée par Patrice Munoz. Merci aussi à nos agents techniques et d'entretien. »

MESSAGE**PATRICE MUNOZ**

Directeur Espace Claretière

« L'espace Claretière est un lieu unique qui a développé des activités riches et variées : animations sportives, culturelles, scientifiques, manuelles... »

Fort de ce succès notre centre, a dû faire face à une demande croissante des Fontanillois. Pour rappel, nous pouvons accueillir 60 enfants maternelles et 210 enfants et jeunes de 6 à 18 ans.

Notre objectif à travers ce bel outil, est d'améliorer encore le service rendu à nos usagers.

A partir des vacances de Printemps, les enfants vont pouvoir continuer à faire de beaux rêves.

Au plaisir de vous retrouver à l'Espace Claretière. »



ANIMATION DÉFILÉ DES MATERNELLES POUR LE CARNAVAL

Madame Covid est partie en fumée !

Les princesses, princes, animaux et autres super héros ont déambulé joyeusement dans les rues du Fontanil ce vendredi 12 mars pour le traditionnel carnaval organisé par le comité d'animation.

Cette année, c'est une « Madame Covid », réalisée par les enfants de maternelle qui a été brûlée au Parc Municipal. Les enfants ont ainsi mis fin à la grisaille de l'hiver et fait la place à un printemps radieux.

À l'issue de cette joyeuse matinée, les petits participants ont pu déguster une délicieuse brioche offerte par le comité d'animation.



COMMERCE ACHETER LOCAL

Ensemble soutenons les commerces de Chartreuse !

Acheter en Chartreuse est un annuaire en ligne qui vous permet de trouver les commerces, artisans et services existants autour de vous.

Son objectif ? Promouvoir et faciliter la consommation locale auprès des habitants et des touristes de passage dans le massif.

Pour chaque enseigne vous y trouverez toutes les informations utiles : horaires, description de l'offre de biens/services, existence d'un click&collect ...

En achetant auprès des commerçants de Chartreuse vous soutenez l'économie locale, les emplois du territoire et participez à la dynamisation de nos communes.

Pour les professionnels, il s'agit d'un portail gratuit permettant de gagner en visibilité sur le web. Tous les acteurs économiques chartroussins proposant des biens ou des services à destination des particuliers peuvent se référencer sur l'application.

Pour se répertorier, il suffit de suivre la démarche indiquée sur acheter-en-chartreuse.fr





EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE, ÇA SE CONCRÉTISE !

L'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE S'ENGAGE DANS UNE PHASE OPÉRATIONNELLE, DANS LE RESPECT DU PLANNING PRÉVISIONNEL.

MESSAGE



**STÉPHANE
DUPONT-FERRIER**

Maire

« L'augmentation des effectifs de l'école se poursuit et nous conforte dans le choix que ce projet structurant ne pouvait attendre plus longtemps. Les études et démarches préalables à la réalisation d'un tel chantier se terminent et nous sommes heureux d'engager la phase opérationnelle. Concrètement, nous profiterons des prochaines vacances pour installer les modulaires, déménager les classes concernées et préparer les nouveaux cheminements. En effet, dès le lundi 26 avril, jour de rentrée, l'impasse Girodière sera fermée et chacun devra s'adapter à cette situation contrainte de chantier. Vous trouverez dans ce document l'organisation mise en place pour fluidifier la circulation automobile le matin et je vous invite vivement à privilégier les modes doux et le covoiturage.

Nous restons à votre écoute, vigilants et réactifs pour adapter le dispositif en cas de besoin. »

PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

MARS

les marchés de travaux ont été attribués aux entreprises.

AVRIL

Pose des modulaires tout équipés, aménagés avec des sanitaires pour accueillir les élèves de 4 classes (niveau CE1 à CM2) dès la rentrée des vacances scolaires.

AVRIL-JUIN

Préparation du chantier et démolition d'une partie du bâtiment.

JUILLET-OCTOBRE

Gros œuvre

NOVEMBRE 2021-JANVIER 2022

Charpente, couverture et étanchéité. Pose des menuiseries extérieures

FÉVRIER-AVRIL 2022

Doublages, cloisons, chapes et chauffage au sol.

MAI-JUILLET 2022

Finitions intérieurs : carrelage, sols souples, peintures, etc...

Les abords des écoles sont traditionnellement encombrés durant 15 à 20mn le matin et le soir, et le Fontanil-Cornillon ne fait pas exception ! Les nouvelles contraintes de circulation et de stationnement avec la fermeture de l'impasse Girodière dès le lundi 26 avril vont renforcer ces difficultés.

L'organisation proposée ci-dessous vise à fluidifier les circulations et stationnement automobiles, mais elle exige un effort de chacun.



RUE DES ÉCOLES / IMPASSE GIRODIÈRE

L'impasse sera fermée dès le
lundi 26 avril.

PARKINGS RUE DES ÉCOLES & RUE MEYRETIÈRE :

Ces parkings restent accessibles, prioritairement aux
familles d'élèves de maternelle.

*Attention ! l'accès à la maternelle se fera par le chemin Buissière
puis la prairie à l'arrière de l'école (en vert sur le plan).*

**Sur tout le secteur,
une peinture au
sol sera apposée
pour identifier cette
« zone de rencontre »
entre piétons, cycles
et automobiles.**





ENTRÉE MATERNELLE

L'**unique accès à la maternelle** se fera par le chemin Buissière, à pied, ou à vélo. Un portail d'accès plus large sera installé.

A l'entrée seront installés des arceaux vélo.

Un cheminement en caillébottis caoutchouc sera installé pour se rendre dans la classe modulaire ou à l'entrée de la maternelle.

RAPPEL. Tout élève de maternelle doit être accompagné par un adulte jusqu'à l'entrée de l'école où il est laissé à une ATSEM ou à un enseignant.



ZONE DÉPOSE MINUTE (ARRÊT DE BUS)

Cette zone constituera une **dépose minute** pour les **parents d'élémentaire**. Vous pourrez déposer en toute sécurité votre enfant, avec **une descente à droite, sur le trottoir**. L'accès se fera par les deux portails, les plus petits (CP, CE1) utiliseront le portail le plus proche. Les plus grands entreront par le portail principal, un barriérage sera mis en place pour accompagner le cheminement.



ZONE DÉPOSE MINUTE AUTRE CÔTÉ

Cette contre-allée constituera une **dépose minute** pour les **parents d'élémentaire**. Vous pourrez déposer en toute sécurité votre enfant, avec une **descente à gauche**.

Un agent municipal sera présent pour sécuriser la traversée de l'enfant, vous permettant ensuite de **repartir direction Meyretièr/Rif Tronchard**.

Nous restons à l'écoute et les dispositifs pourront évoluer en fonction du retour d'expérience.

Un travail d'équipe

L'APE du Fontanil a désigné un représentant « travaux », Thieery Lauriot, qui fera le lien entre la commune et les parents. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association. Les directeurs d'école sont évidemment étroitement associés et consultés en amont. Un retour d'expériences est programmé après une ou deux semaines de mise en œuvre, mi-mai.



LES CONTRAINTES DE CIRCULATION NOUS CONCERNENT TOUS, SOYONS DONC TOUS ACTEURS DE CE CHANGEMENT !

Nous vous invitons à modifier vos habitudes de circulation aux abords de l'école. Les modes doux sont à privilégier et nous renforçons les dispositifs d'arceaux vélo, en élémentaire, mais aussi en maternelle. L'accès à la maternelle se faisant par la prairie, pourquoi ne pas emprunter le chemin des écoliers ? Et pensez covoiturage en vous organisant avec vos voisins, amis ou famille pour amener à tour de rôle vos enfants et ainsi limiter le nombre de voitures. **MERCI À TOUS !**



MESSAGE



JEAN REYNAUD

Adjoint chargé de l'action éducative, de la jeunesse et de la vie associative

« Le confort des enfants durant ces travaux est notre priorité, tout comme les conditions de travail des enseignants et des agents municipaux. Les modulaires ont été choisis dans cette perspective pour permettre un accueil de qualité, dans des locaux adaptés et avec les outils pédagogiques nécessaires. Ainsi, les tableaux numériques et les ordinateurs seront réinstallés dans chacune des classes.

Je reste à l'écoute de chaque famille et très sensible à l'accueil de qualité proposé aux élèves. »

NOUS INVITONS LES CYCLISTES EMPRUNTANT LE CHEMIN BUISSIÈRE À METTRE PIED À TERRE POUR ÉVITER D'ENTRER EN COLLISION AVEC LES PIÉTONS.

MARCHÉ DE NOUVEAUX COMMERÇANTS SUR LE MARCHÉ

À la rencontre des commerçants du marché

Le marché dominical a le plaisir d'accueillir 4 nouveaux commerçants. N'hésitez pas à venir les rencontrer et à goûter les produits qu'ils proposent.

**TOUT AU COQUILLAGE**

Venez découvrir les huitres de Bouzigues élevées uniquement sur l'étang de Thau dans l'Hérault, plus grandes et plus charnues que les moules de l'océan.

Sur le stand, vous trouverez aussi des fruits de mers, tielles, soupes...

**DELIZIOSA PORCHETTA**

Sur le stand vous trouverez des spécialités de fabrication artisanales comme la Porchetta, Arancini... qui vous permettront de découvrir toutes les saveurs de la cuisine Italienne.

**SICA DU GRANIER EN CHARTREUSE / ENTREMONT LE VIEUX**

La SICA DU GRANIER vous propose des fromages de fabrication traditionnelle au lait cru de montagne. Les riches pâturages de Chartreuse coordonnés à un savoir-faire ancestral sont réunis pour fabriquer des fromages de caractère.

**CHACHA OLIVES**

Spécialisée dans les olives, fruits secs et épices du monde vous trouverez sur son étal une déclinaison d'olives, tomates séchées et tapenadines pour vos apéritifs, ainsi que de délicieux fruits secs et graines sans oublier un grand choix d'épices du Monde.

SPORT TENNIS POUR TOUS

Annonce spécial débutant

Le Fontanil tennis club vous accompagne.

Pour tous les adultes débutants ou qui souhaitent se remettre au tennis, le club vous offre gratuitement quelques séances d'entraînements encadrés, le samedi (de 11h à 12h) de début avril à fin juin, incluses avec votre adhésion.

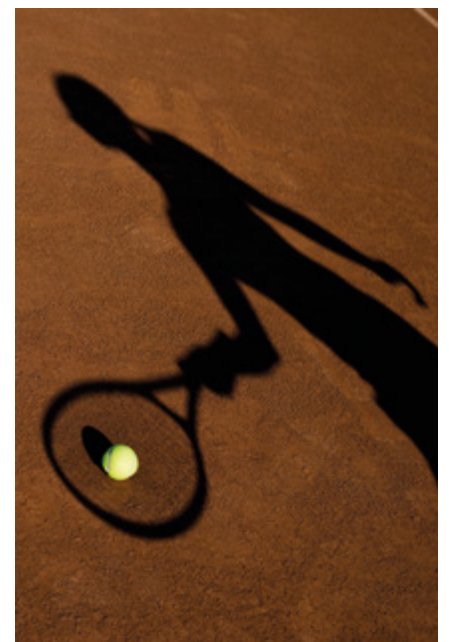
Vous pourrez également rejoindre les joueurs et joueuses du club sur nos réseaux sociaux pour trouver des partenaires de simples et de doubles.

Nos tarifs sur club.fft.fr/lefontaniltennis

Contact : 06 14 21 98 41 – fontaniltennis@gmail.com

DERNIÈRE MINUTE

Offre spéciale joueuses avec 40% de réduction sur l'inscription du 1er au 30 avril 2021

**FONTANIL OLYMPIC CLUB TENNIS**

Maison des associations
Rue du Rif Tronchard.

09.82.55.27.11

fontaniltennis@gmail.com
www.club.fft.fr/lefontaniltennis/

JARDINAGE BROYEZ DU VERT !

Besoin d'un broyeur à végétaux ? On vous le prête.

Par convention signée avec Grenoble-Alpes Métropole, la commune propose la mise à disposition d'un broyeur à ses habitants.

Quelles sont les conditions de mise à disposition ?

La durée du prêt est de **24h en semaine** (retrait du broyeur à 8h00 et restitution le lendemain à 8h) ou **72h pour un weekend** (récupération le vendredi à 16h et retour le lundi à 8h). Il s'agit d'un prêt à **usage personnel** (et non professionnel).

L'emprunteur s'engage à lire attentivement le guide d'utilisation et la notice de sécurité, et à porter le casque avec visière intégrée et la protection auditive mis à disposition avec le broyeur. Un état des lieux sera établi au moment du prêt et de sa restitution. **Le matériel est prêté avec le plein du réservoir d'essence, il devra être rendu à l'identique (Sans plomb 95).**

Le matériel n'est destiné à traiter que des déchets verts domestiques et communaux produits sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole, d'un diamètre de 10 cm maximum pour les modèles de broyeur tractés à moteur essence et de 3,5 cm maximum pour les modèles de broyeur à moteur électrique.

L'emprunteur s'engage à ne pas rapporter en déchèterie son broyat.

Pour tracter le broyeur le véhicule devra être équipé d'un attelage et respecter la réglementation en vigueur.

EN SAVOIR PLUS - 04 76 56 56 56 - st@ville-fontanil.fr

Pourquoi broyer ses déchets verts ?

- Éviter des trajets en déchèterie
- Utiliser son broyat en paillage et limiter l'arrosage, le désherbage et les mauvaises herbes
- Améliorer son compost en ajoutant le broyat

FACILE ET GRATUIT !

Comment réserver le broyeur ?

Une demande de réservation du broyeur doit être faite auprès de la mairie (par téléphone, courriel ou directement à l'accueil). Un dossier doit être constitué. Il se compose :

- Du contrat de mise à disposition (téléchargeable sur le site internet de la mairie ou à récupérer à l'accueil de la mairie) ;
- De la pièce d'identité de l'emprunteur ;
- D'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (photocopie d'une facture d'eau, d'électricité, de téléphone) ;
- D'une photocopie de l'assurance du véhicule tractant le broyeur ;
- D'une photocopie de son assurance responsabilité civile.
- Un chèque de caution variable selon le modèle du broyeur.

FLEURISSEMENT ENTRETIEN DES MASSIFS

Une bonne taille pour les rosiers de l'église

Avec le confinement du printemps 2020, les rosiers n'ont pas eu le droit à leur entretien. Cette année, le travail pour l'équipe des services techniques est double. Il faut désherber les massifs de rosiers envahis d'herbes et tailler ces rosiers pour qu'ils soient beaux et fleurissent abondamment pour le plaisir des yeux. Rendez-vous d'ici quelques semaines pour profiter de cette belle roseraie.





PRIVONS-LE D'EAU !



Check-list



VIDEZ

1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES
POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- ☐ Coupelles sous les pots de fleurs.
- ☐ Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- ☐ Gamelles pour animaux domestiques.
- ☐ Pieds de parasols.
- ☐ Bâches de mobiliers de jardin.
- ☐ Bouturages.
- ☐ Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales,...).
- ☐ Pluviomètres plastiques.



RANGEZ

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU
DES IRRIGATIONS

- ☐ Outils de jardinage, brouettes.
- ☐ Seaux et arrosoirs.
- ☐ Poubelles.
- ☐ Pneumatiques.
- ☐ Jouets.



JETEZ

- ☐ Boîtes de conserve.
- ☐ Déchets de chantier.



COUVREZ

DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU
À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- ☐ Fûts divers.
- ☐ Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



CUREZ

POUR FACILITER LES
ÉCOULEMENTS DES EAUX

- ☐ Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- ☐ Bondes d'évacuation extérieures.
- ☐ Rigoles couvertes avec grille.
- ☐ Gouttières, chéneaux.



ENTRETENEZ

- ☐ Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- ☐ Pièges à sable.
- ☐ Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- ☐ Pompes de relevages.
- ☐ Regards et bornes d'arrosages.



eid-rhonealpes.com



Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation

Avec l'ARDH, votre caisse de retraite peut vous aider lors de votre retour à domicile après une hospitalisation

L'ARDH c'est

- une demande simplifiée
- un montant forfaitaire à utiliser sous 3 mois
- ne pas être bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa)

Pourquoi

avec l'ARDH, vous pouvez financer :

- une aide à domicile
- de la téléassistance
- du portage de repas
- du petit matériel chez vous :
barre d'appui dans une douche,
chemin lumineux dans un couloir...

Comment

- J'organise mon retour à domicile avec le service hospitalier pour bénéficier des services dès ma sortie.
- Je peux également déposer ma demande auprès de ma caisse de retraite au plus tard 15 jours après ma sortie.

Venez consulter les conditions d'éligibilité et démarches sur le site:

• www.atoutsprevention-ra.fr

pour plus d'infos
Flashez-moi!





CIVILITÉ

Chiens dans l'espace public : quelques règles pour une cohabitation apaisée !

Propriétaires de chien, vous êtes responsable de votre animal dans le domaine privé, mais également sur l'espace public.

Les propriétaires d'animaux de compagnie sont en premier lieu responsable de leur bien-être mais aussi des éventuels dégâts matériels ou physiques que ceux-ci peuvent occasionner. Un maître est donc responsable de son animal dans le domaine privé mais également sur l'espace public. Nous vous rappelons que vous êtes responsable de tout dommage causé par votre animal comme mentionné à l'article 1243 du code civil. Par conséquent, nous vous demandons de contrôler le comportement de votre animal lorsque vous le sortez en prenant toutes les précautions utiles afin d'empêcher un accident. En tant que maître et citoyen, nous vous invitons également à ramasser les déjections de votre animal sur la voie publique.

TROTTOIRS ET ESPACES PUBLICS : RAMASSER C'EST OBLIGATOIRE !

Vous risquez une amende de 35 € si vous ne ramassez pas les déjections de votre animal.

Pour que le plaisir de se promener dans le village ne soit pas gâché par un slalom entre les déjections, pensez à vous munir d'un sac avant de sortir.

En cas d'oubli, des bornes de propreté canine (présentoirs contenant des sacs plastiques pour les déjections de vos amis à quatre pattes) sont à votre disposition dans les lieux publics ainsi qu'à l'accueil de la mairie.

Ces sacs vous sont mis gracieusement à disposition par la mairie qui n'a aucune obligation légale en ce sens. Ils n'ont pas vocation à servir à un usage domestique. La mairie approvisionne régulièrement les distributeurs de sacs à déjection canines mais vous êtes tenus de sortir votre animal en ayant toujours sur vous une poche ou un sac plastique d'avance en vue de collecter ses déjections.

Qu'il s'agisse des trottoirs, des platebandes fleuries et même de l'herbe, merci de respecter les espaces dans lesquels les adultes comme enfants peuvent être susceptibles de circuler ou dans lesquels les agents municipaux de la voirie et des espaces verts interviennent régulièrement manuellement.

LA LAISSE, C'EST AUTOMATIQUE

Elle n'est pas à prendre ou à laisser : les chiens, de toutes races, doivent également être tenus en laisse dans l'espace public (rues, parcs et jardins publics...), en zone urbaine. Les chiens susceptibles d'être dangereux doivent également porter une muselière.

PERMIS EN POCHE POUR LES CHIENS DANGEREUX

Vous devez être à même de produire un permis de détention délivré par le Maire, si vous êtes propriétaire de chiens dits "dangereux" de première et de deuxième catégorie.



Petit rappel des emplacements des 10 distributeurs de sacs pour les déjections canines :

- Parking sous EGLISE
- Espace Jean Yves POIRIER
- Gymnase Lionel TERRAY
- Chemin piétonnier Buissière
- Chemin des grenouilles
- Aire de pique-nique rue Bach
- Entrée Eglise
- Parc municipal
- VIVAL

CITOYENNETÉ

PERMANENCES
DES ÉLUS

Les élus sont à votre écoute et répondent à vos questions. Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous en contactant le secrétariat.

Des permanences sont également organisées chaque premier mercredi du mois, à partir de 18 h sur rendez-vous.

Prochaines permanences :

- 14 avril 2021

- 5 mai 2021

sous réserve des mesures sanitaires

Les adjoints ou conseillers municipaux reçoivent également sur rendez-vous.

Secrétariat :

04 76 56 56 43 - contact@ville-fontanil.fr

CONSEIL MUNICIPAL

La date du prochain conseil municipal est le mardi 20 avril 2021. L'ordre du jour sera publié sur le site Internet de la Ville. Retrouvez les délibérations votées lors du conseil municipal du 16 mars 2021 sur le site de la Ville, rubrique « La Mairie/Vie Municipale/Délibérations ».

Scannez-moi !



À VOTRE SERVICE

Nous vous rappelons que les services reçoivent en dehors des heures d'ouverture de l'accueil de la mairie, en s'adaptant à vos disponibilités. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous..

TRIBUNE D'EXPRESSION

Avec l'arrivée du printemps, la nature reprend ses droits; nous pouvons profiter du Fontanil pour nous promener dans le village et sur les coteaux.

Vous aurez pu observer les travaux du centre du village qui perturbent actuellement quelque peu notre quotidien et celle de nos commerçants. Vous aurez surtout pu observer pour la première fois des arbres plantés sur la place de la Fontaine en accompagnement du mobilier sur mesure et élégant et d'un sol en béton désactivé clair et lumineux. L'accessibilité aux commerces est une réelle avancée et la disparition des barrières de la rue du Palluel donne une vision plus libre et aérée des espaces.

Encore quelques semaines avant de découvrir ces aménagements piétonnisés finalisés pour notre plus grand bonheur.

Notre marché dominical de qualité connaît un succès grandissant puisque de nouveaux stands sont présents. Faire nos courses avec un large choix et dans une ambiance conviviale est notre chance.

Les élus de Fontanil Passionnément espèrent pouvoir enfin aller à votre rencontre lors des visites de quartiers. Des moments privilégiés pour échanger directement entre fontanilois... Les règles et contraintes sanitaires vont-elles s'assouplir afin de les organiser en juin ou en septembre ou sera-t-on obligé de les reporter.

Au Fontanil, nous apprécions tous la qualité de vie de notre village grâce à ses commerces, ses espaces verts, ses équipements et activités pour toutes les générations. Ensemble, préservons le pour notre plus grand bonheur !

Groupe FONTANIL PASSIONNEMENT

Convivialité, Sécurité, Santé, Agrément, Transition Écologique: pour toutes ces raisons, les déplacements doux doivent être privilégiés. Favorisons vélo et marche pour nos déplacements quotidiens.

Pour y parvenir, les problèmes suivants sont à traiter:

- Pas assez de stationnements sécurisés pour les vélos (l'état peut aider les communes pour cela),
- Zones dangereuses : voies étroites rues du Cornillon, du Lanfrey et abords du cimetière, virages
- sans visibilité rues des Ecoles, Bach et du Rocher.
- Zones où la circulation des piétons et cyclistes est mélangée: Grand-rue et rues du Rafour, Pré-Didier, Rif Tronchard, et Babièr
- Discontinuité des itinéraires cyclables : Croix de la Rochette, nouveaux aménagements rue Pré-Didier

La place de la voiture dans ces lieux critiques doit diminuer. Les signalisations au sol doivent être visuelles, colorées et entretenues.

Il est nécessaire de mettre en place une circulation apaisée aux abords de l'école, comme l'ont proposé les parents d'élèves.

La démarche vers des modes de déplacement doux se fera naturellement, avec accompagnement de la mairie.

Réunissons une commission avec élus et habitants pour réfléchir à des solutions efficaces.

Sollicitons l'équipe municipale. C'est le rôle du Maire de relayer nos besoins auprès de la Métro.

Révéler Le Fontanil est dans l'action: nous publierons régulièrement sur Facebook un zoom sur les zones difficiles. Retrouvez-nous et indiquez-nous les endroits qui vous semblent dangereux et vos idées.

Groupe RÉVÉLER LE FONTANIL

MAIRIE

2 rue Fétola

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 04 76 56 56 56 - ville-fontanil.fr - contact@ville-fontanil.fr

CCAS

Le secrétariat du CCAS est ouvert au public tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Tél. 04 76 56 56 56

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Permanences à l'Univers des tout-petits, espace multi-accueil du Fontanil-Cornillon, le mercredi de 13 h 30 à 17 h ou sur rendez-vous. Temps collectifs le jeudi de 9 h à 11 h. Tél. 06 83 34 02 65 - ram@ville-fontanil.fr

L'UNIVERS DES TOUT-PETITS

4 Allée Charles Baudelaire

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Pour tout renseignement, prendre RDV avec la directrice. Tél. 04 76 75 25 93

MÉDIATHÈQUE

5 bis rue Fétola

Ouverture le mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h, fermeture le lundi et jeudi. Tél. 04 76 56 01 88 - mediatheque@ville-fontanil.fr - lefontanilopac3d.f

FONTA MUSIQUE

Impasse Girodière

Renseignements : fontamusique@ville-fontanil.fr
Tél. 04 76 56 56 56

CENTRE DE LOISIRS - IFAC

Espace Claretière - 6 rue du Cornillon

Contact : Patrice MUNOZ

Tél. 04 76 56 16 13 / 06 73 41 69 70.

Ouverture du secrétariat : pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; pendant les périodes scolaires, le mardi et jeudi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30. espace-claretiere.net espace-claretiere@ifac.asso.fr

ATRIUM

1er rue du Moulin

Tél. 04 76 56 56 56

Facebook.com/AtriumFontanil

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise (MEE-MIFE)

4 av Général de Gaulle 38120 Saint-Égrève.

Tél. 04 76 13 18 05 - www.mee-mife.fr

contact@meen-neron.com

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

- Grenoble Alpes Métropole 04 76 59 59 59

- Régie Assainissement 04 76 59 58 17

- Collecte ordures ménagères 08 00 50 00 27

- Déchèterie :

45 rue du Pont Noir 38120 Saint-Égrève 08 00 50 00 27

Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30.

- Régie des eaux 08 00 50 00 48

- Voirie 08 00 80 58 07

SERVICES D'URGENCE

SAMU (appel gratuit) : 15

Pompiers : 18 ou 112

Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

Gendarmerie de Voreppe : 04 76 50 22 17

CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75

Police Municipale : 04 76 56 53 66 - 06 82 84 65 62

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré par la même pharmacie le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30. **ATTENTION : plus de garde le soir de 19h à 20h.**

En dehors de ces heures, pour les urgences, **pharmadegarde.com** ou **3915**.

- 3 au 5 avril 2021 - Phie Nouvelle

121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 33

- 10 & 11 avril 2021 - Phie des Charmettes

Ctre Commercial «Les Charmettes» - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73

- 17 & 18 avril 2021 - Phie Casadella

61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84

- 24 & 25 avril 2021 - Phie de la Monta

Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69

- 1^{er} & 2 mai 2021 - Phie du Fontanil

1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48

- 8, 9 & 13 mai 2021 - Phie de Prédieu

1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67

- 15 & 16 mai 2021 - Phie Barnave

Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42

- 22, 23 & 24 mai 2021 - Phie de la Pinea

Ctre Commercial «La Pinea» - Saint-Égrève, 04 76 75 43 33

- 29 & 30 mai 2021 - Phie Nouvelle

121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 33

- 5 & 6 juin 2021 - Phie des Charmettes

Ctre Commercial «Les Charmettes» - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73

- 12 & 13 juin 2021 - Phie Casadella

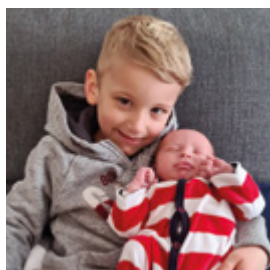
61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84

NOUVEAU SERVICE - Conciliateur de justice

Un conflit de voisinage ? Des problèmes de copropriété ? Des difficultés entre commerçants ou personnes ? La conciliation peut vous aider. Permanence proposée une fois par mois en mairie. Renseignements et inscriptions à l'accueil.



ÉTAT CIVIL



CASALI Malone

NAISSANCES

- CASALI Malone le 23/02/2021

DÉCÈS

- LOCATELLI Séraphine née GANDELLI le 06/03/2021
- MASTRORILLO Vincent le 09/03/2021

PETITES ANNONCES

Jeune retraitée accompagne personne qui ne conduit plus aux courses, médecin, coiffeur, banque, pharmacie, promenades etc... ainsi qu'une aide aux démarches administratives sur internet. Tel au 06 88 02 97 60

Recherche location F2 avec ascenseur ou 1er étage sur Fontanil, ST Egrève ou Voreppe pour un loyer de 460 euros charges comprises. Tel au 06 88 02 97 60

Particulier cherche à acheter un garage sur la commune du Fontanil-Cornillon. Tél : 0685660577

A vendre tondeuse autoportée, coupe de 97cm, boîte mécanique, moteur de 344cm. Tél: 06 19 31 22 01

VOS ANNONCES

Les annonces pour Le Fontanillois sont à envoyer par e-mail à communication@ville-fontanil.fr avant le 23 avril 2021.



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone



Alertes notification



Actualités



Événements



Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google Play